



PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

## OBTENIR UN RELEVÉ D'INFORMATION INTÉGRAL DU PERMIS DE CONDUIRE

La demande de relevé intégral **s'effectue uniquement par courrier**. S'adresser à :

- arrondissements de Nantes et de Châteaubriant/Ancenis :

Préfecture de la Loire-Atlantique  
Unité des Droits à conduire  
6, quai Ceineray – BP 33515  
44035 Nantes cedex 1

- arrondissement de Saint-Nazaire :

Sous-préfecture de Saint-Nazaire  
1 rue Vincent Auriol – BP 425  
44616 Saint-Nazaire cedex

Compte tenu du caractère confidentiel **aucun renseignement ne peut être donné par téléphone ou par mail.**

Joindre à la demande :

- 1 photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- 1 photocopie de votre permis de conduire ;
- 1 enveloppe à votre nom et adresse, affranchie au tarif recommandé avec accusé de réception pour un poids de 40 g, accompagnée de la liasse d'avis de réception.